

**REUNION
du 20 novembre 2025**

Compte-rendu

Membres présents :

Membres publics :

- Département de la Charente : Anne MARTRON (titulaire) ✓
- Grand Cognac : Jérôme SOURISSEAU (titulaire) ✓
- Grand Cognac : Yannick LAURENT (titulaire) ✓
- Grand Cognac : Dominique BREUIL (titulaire) ✓
- PETR Ouest Charente - Pays du Cognac : Séverine CAILLÉ (titulaire) ✓
- Syndicat du Bassin Versant du Né : Mélina CALVY (suppléant) ✓

Nombre de présents : 6

Nombre de votants : 6

Membres privés :

- Antenne Nature Loisirs Patrimoine : François POURCHER (suppléant) ✓
- Association Interprofessionnelle de la Trufficulture de Nouvelle-Aquitaine : Bruno ALLAFORT (titulaire) ✓
- Bureau National Interprofessionnel du Cognac : François-Gaël LATASTE (titulaire) ✓
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente : Amaury LEGRAND (suppléant) ✓
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine - Charente : Jean-François BARNY (titulaire) ✓
- Charente Nature : Maxime BLANCHET (titulaire) ✓
- League des Entrepreneurs du Rouillacais : Thierry ROCHE (titulaire) ✓
- Office du tourisme de Rouillac : Michel FOUCHIER (titulaire) ✓
- Syndicat des vins IGP Charentais : François JOBIT (titulaire) ✓

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 9

Autres invités et référents techniques présents :

- Communauté de communes du Rouillacais : Jean-Guy CHAUVET, Edouard GANNE
- Association Filmagora : Théo BRIOLLET
- Grand Cognac : Loé DESVIGNES, Lina GIAVARINI, Aurore LABARUSSIAS, Pascale ORDONNAUD
- PETR Ouest Charente - Pays du Cognac : Josselin PATRON
- Région Nouvelle-Aquitaine : Delphine MONNET, Mickaël SICAUD

La séance débute à 15 h 00.

Vérification du quorum

Sur les 30 membres que compte le GAL, 15 membres prennent part au vote. 9 de ces membres sont membres du collège privé du GAL.

Le principe de double quorum est donc respecté.

Séverine CAILLÉ, la Présidente du GAL, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants.

Elle présente ensuite l'ordre du jour :

1. Validation du compte-rendu du précédent GAL
2. Actualité LEADER
3. Vote des projets à sélectionner
4. Etude des projets en opportunité

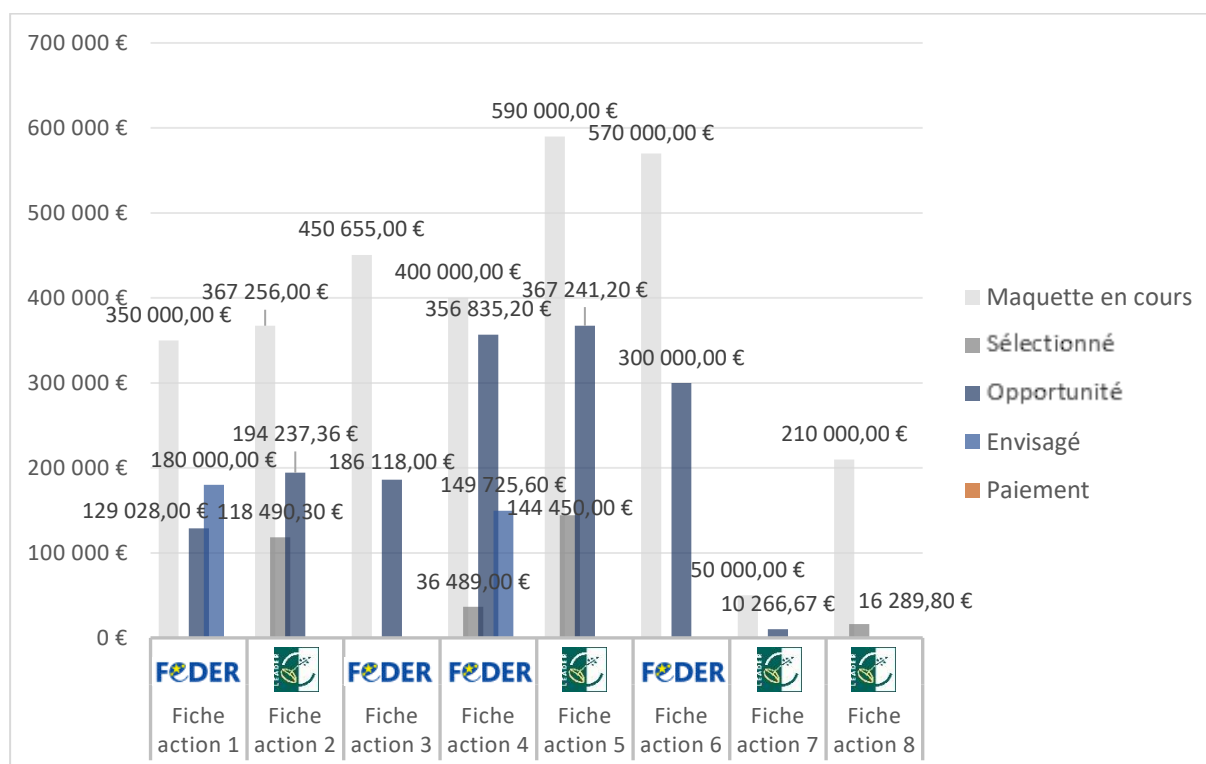
1. VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT GAL

➡ Les membres du GAL valident à l'unanimité le compte-rendu du précédent comité de sélection

2. ACTUALITÉ LEADER

L'état de consommation de la maquette financière du programme DLAL (LEADER) de l'Ouest Charente est présenté. La fiche action 5 (tourisme) est toujours fortement sollicité même si la pression s'est en partie reportée sur la fiche action 4 qui permet de soutenir des projets de médiation culturelle/patrimoniale. Nous envisageons d'organiser un temps d'échange technique avec les principaux acteurs du tourisme du territoire pour anticiper un risque de pénurie de crédits.

A noter que le transfert de fiches actions n'est possible qu'entre fiches alimentées par le même fonds (FEADER ou FEDER).



La Présidente expose ensuite le projet de changement de structure porteuse du GAL qui devrait intervenir en début d'année 2026. Le GAL ne serait plus porté par le PETR mais par Grand Cognac en convention avec la CDC du Rouillacais. Il s'agit d'une simple évolution administrative qui n'a pas vocation à modifier le fonctionnement actuel du GAL.

3. VOTE DES PROJETS A SELECTIONNER

Dix dossiers ont reçu un avis favorable du service instructeur et peuvent être présentés aujourd'hui en sélection :

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Coût total éligible	Montant UE	Note attribuée par le GAL	Avis du GAL	Membres sortis pour le vote
5	Création d'un service de location de bateaux BBQ	SARL Bateau BBQ Benèze	87 080,67 €	25 000 €	17/20	Favorable à l'unanimité	
2	Création et aménagement d'une maison des vins charentais	Syndicat des vins IGP Charentais	321 812,82€	50 000 €	17/20	Favorable à l'unanimité	François JOBIT
5	Spectacle La Fabuleuse Histoire du Cognac 2023	Histoire et Culture à Bourg-Charente	89 594,16 €	25 000 €	17/20	Favorable à l'unanimité	Jérôme SOURISSEAU
2	Salon Régional de la Truffe 2024	Association Interprofessionnelle de la Trufficulture	12 427,97 €	9 617,96€	15/20	Favorable à l'unanimité	Bruno ALLAFORT
2	Maraichage Châteaubernard (investissements)	Commune de Châteaubernard	34 531,89 €	11 222,86€	18/20	Favorable à l'unanimité	
2	Maraichage Châteaubernard (fonctionnement)	Commune de Châteaubernard	51 531,13 €	36 286 €	18/20	Favorable à l'unanimité	
4	Restauration four à pain communal	Commune de Châteaubernard	25 975 €	15 585 €	15/20	Favorable à l'unanimité	
5	Conception et réalisation d'un circuit touristique numérique à la Prieurale de Lanville	CDC du Rouillacais	30 563 €	24 450 €	18/20	Favorable à l'unanimité	



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

5	Nouveau parcours musée art et histoire	Grand Cognac	135 291,98€	70 000 €	17/20	Favorable à l'unanimité	Séverine CAILLÉ, Yannick LAURENT et Jérôme SOURISSEAU
4	Archéologie du souvenir	Grand Cognac	27 013,68 €	20 904 €	17/20	Favorable à l'unanimité	Séverine CAILLÉ, Yannick LAURENT et Jérôme SOURISSEAU
TOTAL				188 065,82€			

Les projets sont parcourus rapidement car ils ont déjà fait l'objet d'une présentation et ils ont reçus un avis en opportunité favorable lors d'un précédent GAL.

Un membre du GAL s'interroge sur la fréquentation de la maison des vins à Cognac.

Réponse : ils sont effectivement un peu déçus. L'équipe ne désespère pas et la maison des vins a simplement besoin de se faire connaître dans le temps et de renforcer sa communication.

Rappel important aux membres du GAL :

- La notation permet de moduler le taux d'aide, à la baisse.
- Mais chaque fiche action comporte un montant plafond, qui ne peut jamais être dépassé.

La Présidente propose d'étudier maintenant les nouveaux projets en opportunité.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

4. ÉTUDE DES DOSSIERS EN OPPORTUNITÉ (GRILLES DE SÉLECTION EN ANNEXE)

En cas d'accord de principe, les porteurs de projet seront ensuite invités à déposer un dossier complet sur la plateforme MDNA. La subvention sera définitivement validée par le GAL lorsque ce dossier sera complet avec avis favorable du service instructeur.

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
5	Développement de services aux cyclotouristes sur l'aire de loisirs du Bain des Dames de Châteauneuf-sur-Charente	Grand Cognac	26 148 €	20 918,40 €	19/20 tx max d'aide FEADER = 100%	20 918,40 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	Question : Est-ce qu'il a été envisagé d'installer des panneaux solaires sur l'édifice ? Réponse : oui mais la solution n'a pas été retenue pour 2 raisons : l'emplacement est trop ombragé et l'installation aurait alourdi l'édifice, qui doit rester déplaçable. Les représentants de Grand Cognac sont invités à quitter la salle : Séverine CAILLÉ, Yannick LAURENT et Jérôme SOURISSEAU. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération. <i>Les représentants de l'exécutif de Grand Cognac réintègrent le comité.</i>



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
5	Création d'un appontement au Bain des Dames	Grand Cognac	42 202 €	33 791,60€	16/20 tx max d'aide FEADER = 100%	33 761,60 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	Deux bateaux pourront accoster en même temps. Question : Est-ce que d'autres devis ont été demandés ? Réponse : oui, l'un d'entre eux était moins cher mais la solution ne convenait pas, notamment sur le plan technique (quai flottant). Les représentants de Grand Cognac sont invités à quitter la salle : Séverine CAILLÉ, Yannick LAURENT et Jérôme SOURISSEAU. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération. Les représentants de Grand Cognac réintègrent le comité.
4	Souvenirs Ambrés	Association Filmagora	90 320 €	50 320 €	17/20 tx max d'aide FEDER = 100%	50 320 €	Un membre du GAL s'interroge sur les canaux de diffusion du film, notamment à l'international. Réponse : il passe par des sociétés spécialisées dont la prestation est incluse dans le budget présenté. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
5	Scénographie de la porte Saint Jacques à Cognac	Grand Cognac	258 615,50€	70 000 €	18/20 tx max d'aide FEADER = 100%	70 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°5	Un membre du GAL s'interroge sur la facilité d'accès aux visites et l'absence de billetterie sur place, qui peuvent décevoir. Réponse : le constat est partagé mais les contraintes de sécurité font qu'un rendez-vous avec un guide est nécessaire et la jauge de visite est limitée à 19 personnes seulement. Les membres du GAL s'accordent à dire que la tarification est raisonnable. Les représentants de Grand Cognac sont invités à quitter la salle : Séverine CAILLÉ, Yannick LAURENT et Jérôme SOURISSEAU. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération. <i>Les représentants de Grand Cognac réintègrent le comité.</i>
4	Création du pôle médical de la MSP multisites de Val-de-Cognac	Grand Cognac	874 214,68€	100 000 €	16/20 tx max d'aide FEDER = 100%	100 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°4	<i>Les représentants de Grand Cognac sont invités à quitter la salle : Séverine CAILLÉ, Yannick LAURENT et Jérôme SOURISSEAU.</i> ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération. <i>Les représentants de Grand Cognac réintègrent le comité.</i>



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

Fiche action	Projet	Maître d'ouvrage	Montant présenté	Montant sollicité	Note attribuée par le GAL	Montant prévisionnel maximum de subvention européenne	Compléments d'information, remarques, conseils, avis du GAL
3	Réhabilitation d'un immeuble et création de logements pour actifs	CDC du Rouillacais	1 118 500€	100 000 €	16/20 tx max d'aide FEDER = 100%	100 000 € respect du plafond de subvention de la fiche action n°3	Question : seuls les professionnels de santé pourront prétendre à un logement ? Réponse : Non, un seul locatif est réservé et le besoin est avéré pour les remplacements. Ce logement sera probablement occupé de façon temporaire. L'accès au logement est un frein à l'installation dans le Rouillacais. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération.
1	Travaux pour améliorer l'hydromorphologie, la continuité écologique, et les fonctionnalités des cours d'eau et de leurs annexes	Syndicat du Bassin Versant du Né	270 275 €	27 027,50 €	17/20 tx max d'aide FEDER = 100%	27 027,50 € respect du CGCT d'apporter au minimum 20% d'autofinancement	Un membre du GAL s'interroge sur l'emplacement du futur lit de la rivière qui donne l'impression d'accélérer l'écoulement. Réponse : le cours de la rivière suit un ancien bief de moulin. Le futur lit de la rivière en fond de vallée devrait permettre l'inverse, notamment en période de crue, et venir renforcer la zone humide présente. Mélina CALVY, représentante du SBVNé est invitée à quitter la salle. ➡ Les membres du GAL donnent, à l'unanimité, leur accord de principe sur l'opération. <i>La représentante du SBVNé réintègre le comité.</i>

Rappel : les avis d'opportunité du GAL sont donnés sous réserve de présentation ultérieure des dossiers complets, de l'avis favorable du service instructeur et de crédits disponibles pour chaque dossier.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire

A titre indicatif, voici la liste des demandes préalables déposées non étudiées aujourd'hui :

FA	Intitulé du projet	Raison sociale du bénéficiaire	Montant Feader ou Feder demandé	Date de Réception
4	Création d'un parcours piéton de valorisation patrimoniale à Châteauneuf	Grand Cognac	49 725,60 €	13/08/2025
4	Création d'un café associatif	Commune de Salles-d'Angles	100 000 €	06/11/2025
1	Regards croisés entre Nature, Culture et Résilience	Les Jardins Respectueux	90 000 €	12/11/2025
1	Création de la maison de la nature : création exemplaire, durable et collective au cœur des Jardins Respectueux	Les Jardins Respectueux	90 000 €	14/11/2025

L'ordre du jour est épuisé, la Présidente du GAL lève la séance.

La Présidente du GAL
Séverine CAILLÉ



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire